

Palouma, victime de la bêtise des hommes.

Palouma, la première ourse d'origine slovène introduite avec difficulté dans les Pyrénées en avril 2006 face à une opposition de la population locale est morte, victime de la bêtise de l'homme.

Prédestinée à des situations tragiques, c'est aussi Palouma qui est, malgré elle, à l'origine de ces mots terribles prononcés par un Ministre à l'encontre de Pyrénéens opposés à l'introduction d'ours importés : « ces ânes, ces imbéciles ».

Palouma est la victime des hommes qui ont voulu la déplacer de son milieu pour venir repeupler un territoire hostile. C'est un peu l'histoire de ces Britanniques condamnés à la déportation en Australie pour peupler une terre inconnue sans demander préalablement l'accord des résidents autochtones.

A quoi bon demander ? Comme en Australie, c'est bien connu, les Pyrénées sont la «*Frontière sauvage*» peuplée d'individus rustres, ignares et probablement sales. Ou bien, comme le dit, à qui veut l'entendre, ce restaurateur d'une commune « pro-ours » de la première heure au sujet des Ariégeois « *il ne vaut mieux pas en parler, [ils sont] vieillissants en voie d'extinction naturelle....* »

Palouma est morte, seule, solitaire, au-dessus de Caillaouas, dans un milieu qu'elle ne connaissait pas : la haute montagne.

Mais comment est-elle arrivée là ?

Depuis son arrivée forcée à Burgalays dans la Haute-Garonne, elle tourne en rond dans le même secteur. Tout à coup, à partir du 15 août, elle se dirige vers l'ouest pour se retrouver à Oô (Cf. [les localisations hebdomadaires](#)). Très vite, sa trace fut perdue. Pas besoin d'être un grand technicien pour comprendre, avec le type d'équipement archaïque dont sont dotés [les colliers](#), qu'elle était partie en montagne, là où le GSM ne passe pas (situation bien connue de tous les montagnards). En milieu de semaine, nous apprenions par un communiqué de FERUS et de l'ADET puis du Ministère (à croire que les associations sont plus efficaces ou plus importantes que les services de l'Etat) que Palouma avait pu être localisée grâce à des moyens aériens « *dans une vallée inaccessible du Val Louron* ».

Incroyable !

Les Pyrénées sont comme une jungle. Il y a encore des vallées inaccessibles avec des précipices... Bien sûr, c'est la « *Frontière sauvage* » ! On se croirait dans un récit du début du XIXème siècle écrit par un de ces romantiques qui, venu prendre les eaux à Bagnères de Bigorre, voyait dans la population de la vallée de Campan une région peuplée d'êtres surprenants, peut-être bien des sauvages¹.

Et puis, samedi 26 août au matin, des randonneurs trouvent la carcasse de l'ours. Pas très loin du chemin...et oui, « *dans une vallée inaccessible* » ! Une vallée où passe la [HRP](#) et se trouvant entre deux refuges : [le Portillon](#) et [La Soula](#).

¹ Cf. Aucune difficulté à trouver des ouvrages de ce type dans les bibliothèques. A quelques bricoles près tous les auteurs écrivaient la même chose

L'ours avait de multiples fractures dont une fracture ouverte d'une cuisse très visible selon les témoins. Manifestement son agonie a duré. Palouma s'est léchée, a rongé l'os qui ressortait et a fini par mourir, seule, sans avoir vu d'autres ours comme elle pouvait en voir chez elle en Slovénie.

La faute à qui ?

La faute à ceux qui l'ont déportée de force. Ceux qui l'on enlevée à son milieu parce que chez elle il n'y a pas de hautes montagnes escarpées à l'aspect minéral sans végétation ni nourriture. Chez elle, il y a des forêts aux pentes douces avec de vertes prairies. Il n'y a pas beaucoup de moutons à cet endroit en Slovénie. Il y a surtout des vaches. Mais le mouton, ça va un peu mais pas toujours. Alors, il faut chercher un lieu où se nourrir. Il faut marcher... car, dans le fond, s'il y avait eu de la nourriture suffisante et la tranquillité indispensable pour vivre, elle serait restée à Burgalays. Mais manifestement la vie n'y était pas possible. Alors elle est partie en passant au-dessus de Luchon, dans la forêt, puis Gouron, Castillon où elle a dû faire connaissance avec des vététistes et le bruit des «quads» pour arriver à Oô et ses touristes. Elle est donc partie affronter la haute montagne. Un élément qu'elle ne connaissait peut-être pas. Il faut avoir le pied montagnard. Mais, la malheureuse, ce n'était sans doute pas son « truc ». La preuve !

Alors l'accident est arrivé. Et comme toujours dans ces cas là, on va chercher un responsable. Mais cette fois, il n'y a pas de chasseurs... Des bergers ? Non plus ! Il n'y en a pas à cette altitude. C'est ennuyeux, cette situation... Qui peut bien être responsable ? Evidemment pas un de ceux qui ont pris la décision de sa déportation. Au pire, il lui sera appliqué le principe de Peter² par une promotion. Pourquoi pas ? Si seulement ces incompetents pouvaient débarrasser le plancher des Pyrénées, ce serait les automnales dans pratiquement tous les villages.

Souhaitons que cette triste affaire serve de leçon à ces apprentis sorciers qui, depuis plus de 10 ans, s'efforcent de tout imposer, autant aux Pyrénéens qu'aux ours, pour satisfaire leur nombrilisme d'écologistes de salon en mal de reconnaissance.

Louis Dollo, le 26 août 2006

² *Le Principe de Peter* par L.J. Peter et R. Hull – Ed. Livre de Poche – « Chaque employé tend à s'élever à son niveau d'incompétence ».